

2
0
1
2

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2012

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les articles L.2312-1 et L.2531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que l'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientation Budgétaire à l'intérieur d'un délai de deux mois précédant son examen.

Cette délibération n'a pas de caractère décisionnel. Vous trouverez, ci-joint, récapitulées dans la brochure, les données de l'exécution du budget 2011 ainsi que les perspectives financières et l'orientation budgétaire pour 2012.

A titre d'information, le tableau prévisionnel des Autorisations de Programme et d'Engagement ainsi que les Crédits de Paiement s'y rattachant, est joint en annexe du Débat d'Orientation Budgétaire.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir prendre acte du rapport de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

CHAPITRE I - L'EXECUTION DU BUDGET 2011

I - LE FONCTIONNEMENT

I - 1 - PRESENTATION GLOBALE	Page	8
I - 2 - EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET VILLE	Page	9

II -L'INVESTISSEMENT

II - 1 - PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	Page	11
II - 2 - EVOLUTION PAR NATURE	Page	12
II - 3 - EVOLUTION DE LA DETTE	Page	14
II- 4 - LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES SATELLITES	Page	15

CHAPITRE II - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2012 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

I - LE FONCTIONNEMENT

I - 1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page	17
I - 2 - LES CHARGES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT.....	Page	22
I - 3 - L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL.....	Page	24

II - L'INVESTISSEMENT.....	Page	25
----------------------------	------	----

CHAPITRE III - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2012 DES BUDGETS ANNEXES.....

Page	27
------	----

CONCLUSION.....	Page	28
-----------------	------	----

INTRODUCTION

Dans la continuité des exercices passés, l'objectif premier assigné à la préparation du Budget Primitif 2012 sera de poursuivre nos efforts engagés pour dégager un niveau d'épargne suffisant de nature à autofinancer une part significative des dépenses d'équipement afin de limiter le recours à l'emprunt nouveau.

Sachant que les recettes nouvelles se font de plus en plus rares et qu'il apparaît clairement aujourd'hui que, pour les années à venir, les dépenses de fonctionnement augmenteront plus vite que ces mêmes recettes, notre action devra principalement porter sur un contrôle renforcé des dépenses de gestion courante tout en poursuivant notre politique d'aide aux associations et aux plus démunis de nos concitoyens.

Cet "effet de ciseau" s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs :

- les recettes devraient progresser de manière beaucoup plus atone dès lors que le levier fiscal ne pourra être activé que de façon marginale et que les dotations étatiques vont continuer de baisser en rapport avec la maîtrise des dépenses publiques appliquée au budget de l'Etat pour réduire son déficit budgétaire ;
- les dépenses de fonctionnement qui continueront à croître en lien avec un contexte social très difficile, une hausse des frais financiers liée à la crise des dettes souveraines entraînant un renchérissement du coût de l'argent et à une croissance des cours des matières premières fossiles se traduisant par une augmentation des prix du gaz, de l'électricité ou du pétrole.

La préparation du budget 2012 s'inscrit donc dans un contexte économique et financier mondial très perturbé qu'intègrent les prévisions macroéconomiques du Projet de Loi de Finances pour 2012 (PLF 2012) et duquel découle notamment le montant des concours financiers de l'Etat apporté aux collectivités locales.

Le contexte et les perspectives économiques mondiales

L'actualité économique et financière vient d'être marquée par d'importants événements aussi bien en Europe, avec l'intensification de la crise des dettes souveraines, qu'aux Etats-Unis avec la perte de son triple "A". En phase avec le ralentissement du commerce international, la décélération de la croissance mondiale, amorcée début 2011, s'est poursuivie au cours de ce deuxième trimestre (+0,1%) et devrait encore continuer en deuxième partie d'année (+3,8% de croissance du PIB attendu en 2011 contre +4,7% en 2010).

Ainsi, au cours du deuxième trimestre, l'activité économique a été peu dynamique aux Etats-Unis (+0,3%), au Royaume-Uni (+0,2%) et dans la zone euro (+0,2%). Dans ces trois zones, la consommation des ménages a été particulièrement faible. De façon générale, les gains de pouvoir d'achat ont été amputés par la progression de l'inflation et, dans certains pays, par des mesures de consolidation budgétaire.

De même, de nombreux pays émergents sont touchés par ce ralentissement, en particulier le Brésil, sous l'effet du resserrement des politiques monétaires nationales face aux pressions inflationnistes. Même la Chine verrait sa croissance ralentir en 2012 pour arriver à un taux de 8,7% (contre 10,2% en 2010 et 9,2% estimé en 2011).

Pour la zone euro, la variation annuelle est projetée à +1,7% en 2011 (idem qu'en 2010) et ne serait que de 1,1% en 2012 avec une inflation proche de 2% en 2011 et de 2,1% pour 2012. Bien sûr, ces prévisions restent très hétérogènes en fonction des pays. Si l'économie allemande va ralentir sensiblement pour atteindre 1,8% en moyenne en 2012 (contre 3,6% en 2010 et 2,8% en 2011), sa croissance continuera d'être supérieure à celle de ses partenaires, notamment ceux fragilisés par la crise des dettes souveraines (Italie : 0% ; Espagne : +0,4%).

Les éléments macroéconomiques retenus dans le PLF 2012

En France, le PLF 2012 met en exergue l'effort de consolidation budgétaire avec un objectif de déficit des administrations publiques (APU) de 4,5% (en % du PIB) en 2012, 3% en 2013, 2% en 2014 et 1% en 2015. La dette des administrations publiques continuera à augmenter de 2 points en 2012 pour atteindre 87,4% du PIB mais se stabiliserait ensuite en 2013 à 87,3%.

L'effort porte principalement sur le budget de l'Etat. Le PLF 2012 prévoit un déficit de 81,8Md€, en amélioration de 13,7Md€ par rapport au déficit prévisionnel 2011 de 95,5Md€ (lui-même inchangé après l'adoption de la troisième loi de finances rectificatives pour 2011).

Ces projections de finances publiques reposent sur un scénario macroéconomique qui a été sensiblement revu fin août par le gouvernement puisque la prévision du PIB pour 2012 est passée de 2,25% à 1,75%. Même si ce pourcentage apparaît plus réaliste, il se révèle déjà dépassé étant donné l'intensification de la crise financière en septembre touchant les banques et impliquant un très probable durcissement des conditions de crédit pour les mois à venir.

Beaucoup d'économistes tablent sur une croissance plus proche de 0,7% pour 2012 (contre 1,4% en 2010 et une estimation à +1,6% pour 2011) soit environ 1 point de moins que celle annoncée par le gouvernement. Cela signifie que diverses autres mesures devront être prises de façon à tenir l'objectif "intangible" du déficit à 4,5% du PIB.

Si la hausse générale des impôts n'est pas d'actualité étant donné le niveau déjà assez élevé des prélèvements obligatoires (43,7% du PIB en 2011), la solution pourrait être trouvée par le rabotage de certaines niches fiscales ou par un nouvel effort qui serait demandé aux collectivités locales.

Du côté de l'inflation, la hausse des prix des matières premières, constatée jusqu'en avril 2011, continuera à se diffuser aux prix à la consommation. Le glissement annuel des prix à la consommation devrait atteindre un pic à 2,5% en octobre avant de baisser légèrement à 2,3% en décembre 2011. Pour 2012, le pourcentage serait proche de 1,8%.

Le taux de chômage s'est élevé à 9,1% de la population active au deuxième trimestre 2011 et progresserait légèrement d'ici la fin de l'année pour atteindre 9,2% au quatrième trimestre (9,7% en intégrant les DOM). A la fin du mois de septembre 2011, le nombre de demandeurs d'emplois s'élevait à 2,78 millions de personnes soit une hausse de 3% sur un an.

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales en 2012

La poursuite de la maîtrise des dépenses publiques, inscrite dans la loi de programmation des finances publiques pour les années 2011 à 2014, se traduira, comme en 2011, par une stabilisation des concours que verse l'Etat aux collectivités territoriales.

En substance, le PLF 2012 ne comporte pas de mesures nouvelles par rapport au cadre général arrêté il y a un an. Ainsi, le périmètre de l'enveloppe normée n'est pas modifié et le gel des concours est confirmé.

Concernant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la hausse de 0,2%, prévue dans le PLF 2012, vient d'être supprimée lors du débat à l'Assemblée nationale. En effet, le gouvernement envisage de dégager 200 millions d'euros d'économies supplémentaires sur les concours que l'Etat verse aux collectivités pour intégrer la baisse de la prévision de croissance.

Pour 2012, il convient donc de retenir une stabilisation de la DGF à 41,4 milliards d'euros. Dans ce contexte de gel de l'enveloppe normée, la part garantie de la dotation forfaitaire des communes les plus riches sera écartée. 140 millions d'euros seront ainsi disponibles (contre 120 cette année). Ensuite, la dotation de compensation de la part salaire qui représente une ressource très importante pour les intercommunalités, sera réduite de 1,5%. La mesure générera un produit de 100 millions d'euros. Outre la hausse de population qui influe sur la dotation de base de la DGF et les changements liés à l'intercommunalité, ces mesures permettront d'alimenter la progression des dotations de péréquation notamment la Dotation de Solidarité Urbaine (+60 millions d'euros).

Enfin, il convient de noter que le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) reste en dehors de l'enveloppe normée et que le fonds de péréquation horizontal des recettes intercommunales et communales verra le jour en 2012 pour un montant à répartir de 250 millions d'euros.

Pour la Ville, en intégrant les compensations fiscales qui servent de variables d'ajustement à l'enveloppe normée, la somme des concours financiers de l'Etat pour le fonctionnement atteindrait une somme de 42,2M€ pour 2012 et **diminuerait de 1,54% entre le notifié 2011 et le prévisionnel 2012 (-0,7M€)** après une baisse de 3,09% en 2011 (-1,4M€).

C'est pourquoi, il est essentiel, pour 2012, d'adopter des hypothèses assez rigoristes sur l'évolution des principaux **postes de charges** pour absorber la baisse des recettes.

A cet égard, les frais de personnel qui représentent près de 57 % de notre budget de fonctionnement méritent une attention particulière pour assurer une gestion la plus optimale possible de ces dépenses.

Dans cet esprit, il n'est pas prévu de réduction des effectifs mais un réexamen au cas par cas des embauches qui feraient suite à tous types de départs (mise à la retraite, mutation interne et externe...). Dans ce domaine, il n'y a pas de règle arithmétique mais seulement la nécessité de réexaminer chacune des situations en fonction des besoins de la collectivité et de réinterroger systématiquement l'organisation des services. L'objectif, pour 2012, est de programmer une variation de ce poste de dépenses de +1,5% (+1,5M€) tout en conservant un même niveau de services publics offerts aux habitants.

Les charges à caractère général devront absorber un certain nombre de dépenses nouvelles en relation avec le développement de l'activité de certains services et de la hausse des prix des matières premières. L'évolution de ce chapitre, comme pour les frais de personnel, ne devra toutefois pas varier de plus de 1,5% pour respecter le principe de maîtrise des charges.

De même, les aides en faveur du secteur associatif seront reconduites à leur niveau du BP 2011. La seule exception concernera le CCAS qui verra sa dotation majorée de 0,1M€ dès le BP 2012 pour s'élever à 5,1M€ à ce stade budgétaire.

Les charges financières seront en augmentation en lien avec la situation préoccupante du financement du secteur public local. D'ailleurs, un récent rapport de la commission des finances du Sénat vient de dresser un état des lieux alarmant des conditions actuelles de financement des collectivités locales (augmentation importante des marges bancaires). Pourtant, leur solvabilité ne s'est pas fortement dégradée depuis le début de la crise, la dette publique locale n'ayant augmenté que de 1,1 point de PIB entre 2007 et 2010 pour en représenter 7,8% tandis que l'endettement de l'Etat progressait de 15 points de PIB sur la même période, étant précisé que les collectivités locales financent près de 75% de l'investissement public.

Du côté des recettes de fonctionnement, face à l'atonie des concours financiers de l'Etat, la croissance de nos produits ne pourra s'appuyer que sur la variation des bases des "taxes ménages" sachant qu'en ces temps difficiles, il n'est pas envisagé d'alourdir la pression fiscale des contribuables tourangeaux. Quant aux recettes d'exploitation, elles ne devront intégrer qu'une revalorisation moyenne des tarifs de 1,8%, soit le pourcentage projeté pour 2012 du rythme de l'inflation en France.

Concernant l'investissement, l'objectif est de maintenir **un plan d'équipement** équivalent à celui de l'exercice passé (**près de 30M€**), tout en affichant une diminution de l'encours de la dette.

Parmi les programmes engagés qui nécessiteront des crédits de paiement en 2012, figurent notamment la restructuration de la piscine Bozon, la modernisation de la bibliothèque centrale, l'aménagement de réserves pour les musées à la Camusière, l'achèvement des travaux au stade de la Vallée du Cher ainsi que les travaux d'accompagnement liés à la construction du tramway.

Pour financer ces investissements, la Ville bénéficiera, en 2012, d'importants concours financiers de la Région, du Conseil Général d'Indre et Loire et de Tour(s)plus dans le cadre des politiques contractuelles mises en place.

Ainsi, elle ne devrait mobiliser qu'une somme de **7,5M€ d'emprunts nouveaux** (contre 8,5M€ en 2011) pour clôturer le plan de financement de son programme d'équipement.

De ce fait, **l'encours de la dette afficherait une diminution de 2,9M€** après le remboursement d'un volume de capital de 10,4M€.

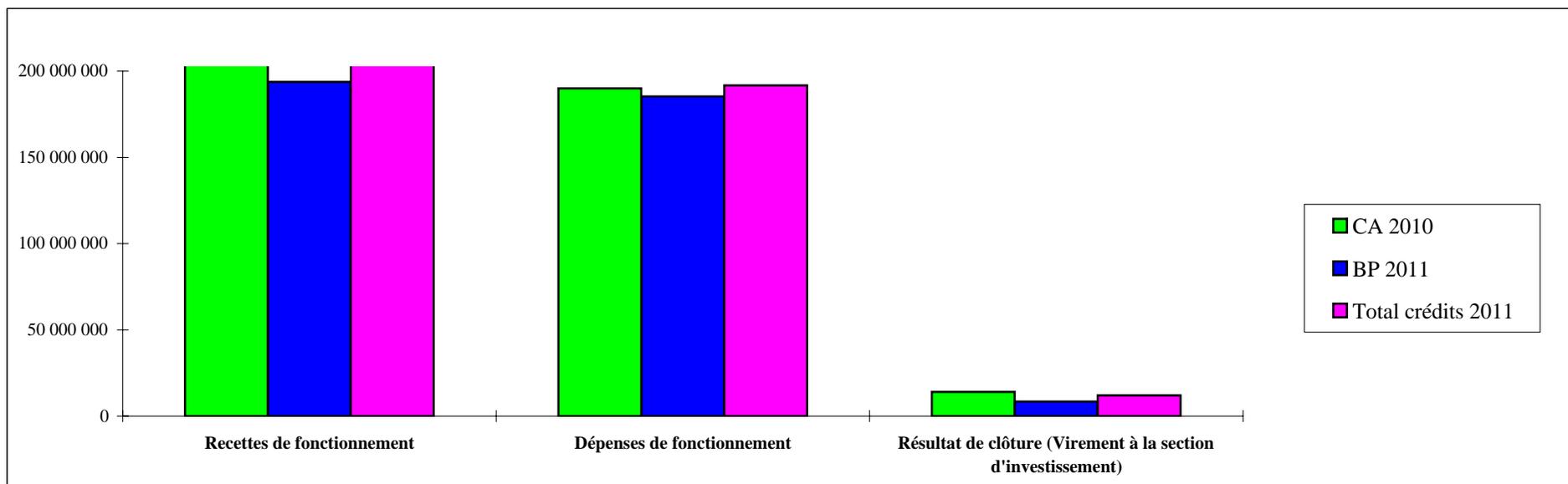
C'est dans ce contexte que nous proposerons un projet de budget 2012 robuste, volontaire et innovant en réaffirmant nos grandes priorités, à savoir la solidarité avec les Tourangeaux les plus durement frappés par la crise, l'investissement pour répondre à nos besoins d'équipements et pour stimuler l'économie et l'emploi, le développement durable avec l'impérieuse nécessité de préserver notre environnement.

Je vous invite, maintenant, à examiner plus précisément ces orientations pour 2012 qui seront précédées d'une première partie retraçant les évolutions du budget de l'année 2011.

Sources documentaires : La lettre du Financier Territorial, Le projet de Loi de Finances pour 2012, Fiches techniques de Finance Active, Localtis.

PRESENTATION GLOBALE : FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL

Budget Principal	CA 2010	BP 2011	DM + BS	Total crédits 2011
Recettes de fonctionnement				
<i>Crédits de l'exercice</i>	200 984 757	193 754 536	1 439 699	195 194 235
<i>Résultat reporté</i>	2 976 508		8 608 934	8 608 934
Total	203 961 266	193 754 536	10 048 634	203 803 170
Dépenses de fonctionnement				
<i>Crédits de l'exercice</i>	189 945 318	185 404 805	6 329 968	191 734 773
Résultat de clôture (Virement à la section d'investissement)	14 015 947	8 349 731	3 718 665	12 068 396



CHAPITRE I - L'EXECUTION DU BUDGET 2011

I - LE FONCTIONNEMENT

I - 1 - PRESENTATION GLOBALE

Le vote du Compte Administratif 2010 a permis d'intégrer, au Budget Supplémentaire (B.S.) de 2011, 8,6M€ d'excédents de fonctionnement provenant du solde d'exécution de la gestion de 2010.

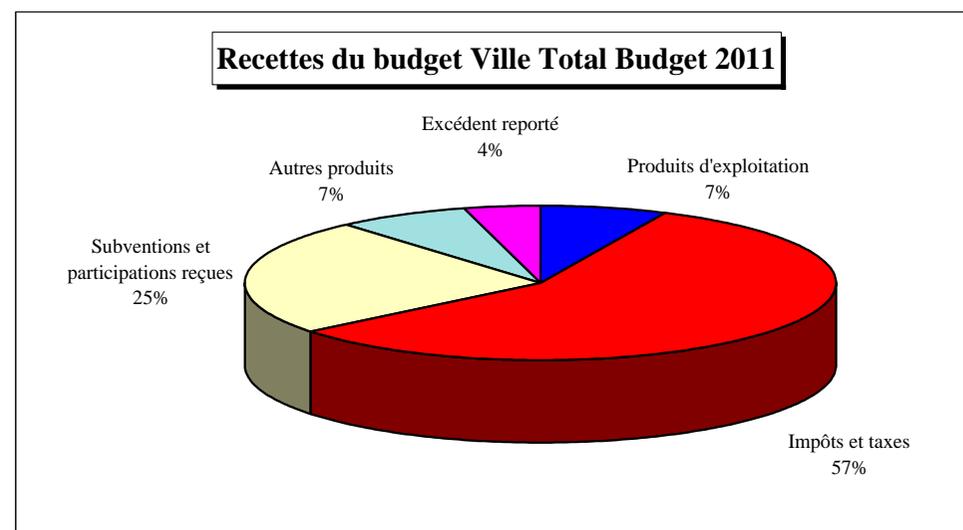
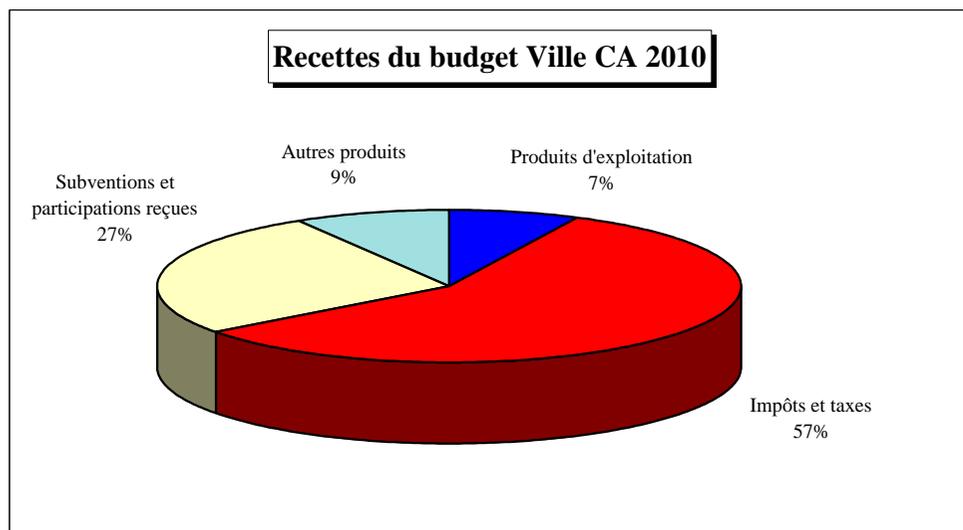
A cette somme, il convient d'ajouter les recettes complémentaires comptabilisées lors des différentes décisions modificatives (soit 1,4M€) pour arriver au montant total des ressources nouvelles affectées au cours de cette année soit 10M€.

Ces disponibilités budgétaires ont permis de financer 6,3M€ de dépenses courantes de fonctionnement et 3,7M€ de dépenses d'investissement (par l'intermédiaire du prélèvement).

Le détail de la variation de ces différents postes vous est présenté dans les tableaux suivants.

PRESENTATION PAR NATURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL	CA 2010	BP 2011	DM + BS	TOTAL 2011
Impôts et taxes	115 581 842	115 814 934	908 132	116 723 066
<i>Produits des impôts directs (dont reversements Tours plus)</i>	99 258 416	100 544 653	731 877	101 276 530
<i>Impôts et taxes indirects</i>	11 822 476	10 897 500		10 897 500
<i>Allocations compensatrices</i>	4 500 950	4 372 781	176 255	4 549 036
Subventions et participations reçues	53 512 517	50 054 181	35 649	50 089 830
<i>Concours financiers de l'Etat</i>	43 176 682	42 045 760	-112 221	41 933 539
<i>Subventions de fonctionnement</i>	10 335 835	8 008 421	147 870	8 156 291
Produits d'exploitation	14 385 720	13 830 135	160 672	13 990 807
<i>Redevance du domaine public + ventes</i>	1 440 452	1 207 346	32 000	1 239 346
<i>Prestations de service</i>	8 049 624	7 782 115	97 000	7 879 115
<i>Remboursements de frais</i>	4 895 644	4 840 674	31 672	4 872 346
Autres produits	17 504 679	14 055 286	335 246	14 390 532
<i>Travaux en régie</i>	3 874 075	4 586 000		4 586 000
<i>Autres produits de gestion courante</i>	4 809 469	4 853 754	154 500	5 008 254
<i>Produits financiers</i>	4 311 700	4 109 228	152 324	4 261 552
<i>Produits exceptionnels et transferts de charges</i>	4 509 436	506 304	28 422	534 726
Excédent reporté			8 608 934	8 608 934
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	200 984 757	193 754 536	10 048 634	203 803 170



I - 2 - EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET VILLE

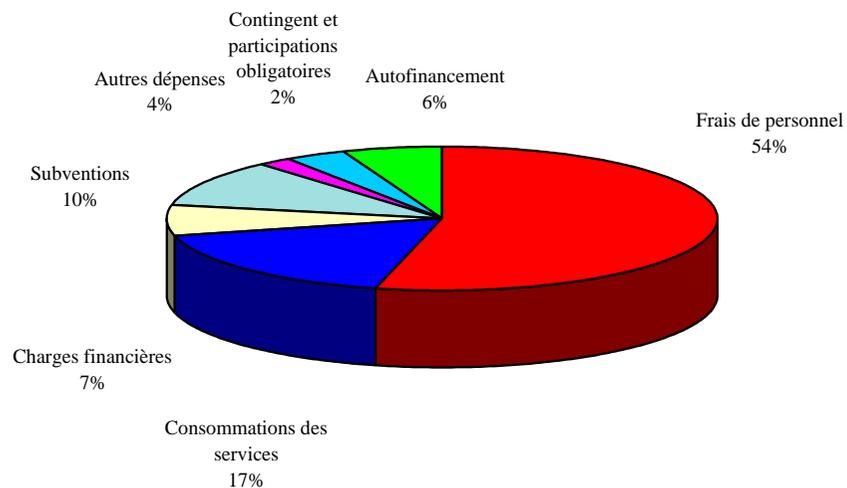
Les **10 M€** de recettes nouvelles de l'exercice 2011 se répartissent de la manière suivante :

- **+0,9M€** de **recettes fiscales directes** se justifiant par :
 - l'ajustement du produit des contributions directes (+0,7M€) après la notification des bases d'imposition (+0,5M€) et la prise en compte d'un rôle complémentaire au 1^{er} semestre (+0,2M€),
 - la constatation de plus values se rapportant aux allocations compensatrices (+0,2M€) ;
- Le poste «**subventions et participations reçues** » est resté stable et enregistre :
 - -0,1M€ de régularisations négatives après la notification des concours financiers de l'Etat soit +0,5M€ de la dotation forfaitaire de la DGF, +0,1M€ de la DSUCS et -0,7M€ du Fonds National de Péréquation ;
 - +0,1M€ de subventions de fonctionnement ou de mécénats complémentaires obtenus pour l'organisation de diverses manifestations sur le territoire de la Ville (expositions au Musée des Beaux Arts, Sport'Ouverte, Tours sur Loire....) ;
- **+0,2M€** de «**produits d'exploitation** » provenant principalement des redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement (cantines) et des remboursement de divers frais ;
- **+0,3M€** consacré aux "**autres produits**" dont 0,1M€ encaissé de la SASP "Tours Football Club" pour l'occupation de locaux à la Vallée du Cher et 0,15M€ de produits de participations versés par les SEM dont la Ville est actionnaire (SEMIVIT, SEM Maryse Bastié) ;
- **+8,6M€** d'excédents de fonctionnement reportés.

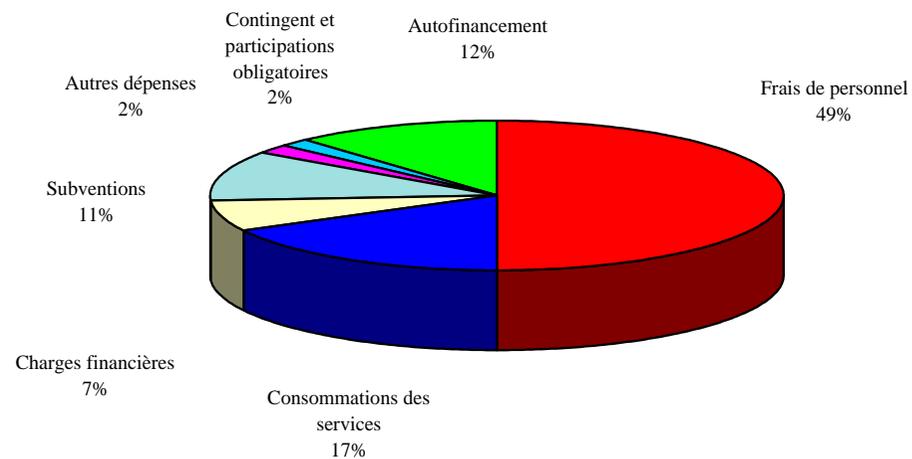
PRESENTATION PAR NATURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL	CA 2010	BP 2011	DM + BS	Total 2011
<i>Frais de personnel</i>	102 350 767	101 752 500		101 752 500
<i>Consommations des services</i>	32 752 287	31 256 173	3 742 259	34 998 432
<i>Charges financières</i>	13 121 475	14 102 818		14 102 818
<i>Subventions</i>	19 862 638	21 402 608	540 588	21 943 196
<i>Contingent et participations obligatoires</i>	3 868 012	4 033 905	-8 000	4 025 905
<i>Autres dépenses</i>	6 756 571	1 606 018	1 710 321	3 316 339
<i>Autofinancement</i>	11 233 568	19 600 514	4 063 465	23 663 979
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	11 233 568	11 250 783	344 800	11 595 583
<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 349 731	3 718 665	12 068 396
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	189 945 318	193 754 536	10 048 634	203 803 170

Dépenses du budget ville CA 2010



Dépenses du budget ville Total crédits 2011



La répartition de ces ressources nouvelles (10M€) s'est ventilée sur **les postes de charges** suivants :

- **+3,7M€ pour les consommations des services** : les achats de matières premières (alimentation, carburants, chauffage, électricité, ..) ont absorbé une grande part de ces inscriptions nouvelles. De même, la fréquentation importante des centres de loisirs et des accueils périscolaires a engendré un besoin croissant de financements complémentaires (0,5M€). Le solde a servi à abonder diverses lignes budgétaires pour développer des actions de partenariat (SASP Tours Football Club) et d'animations (commerciales, sportives, culturelles, expositions,...) ;

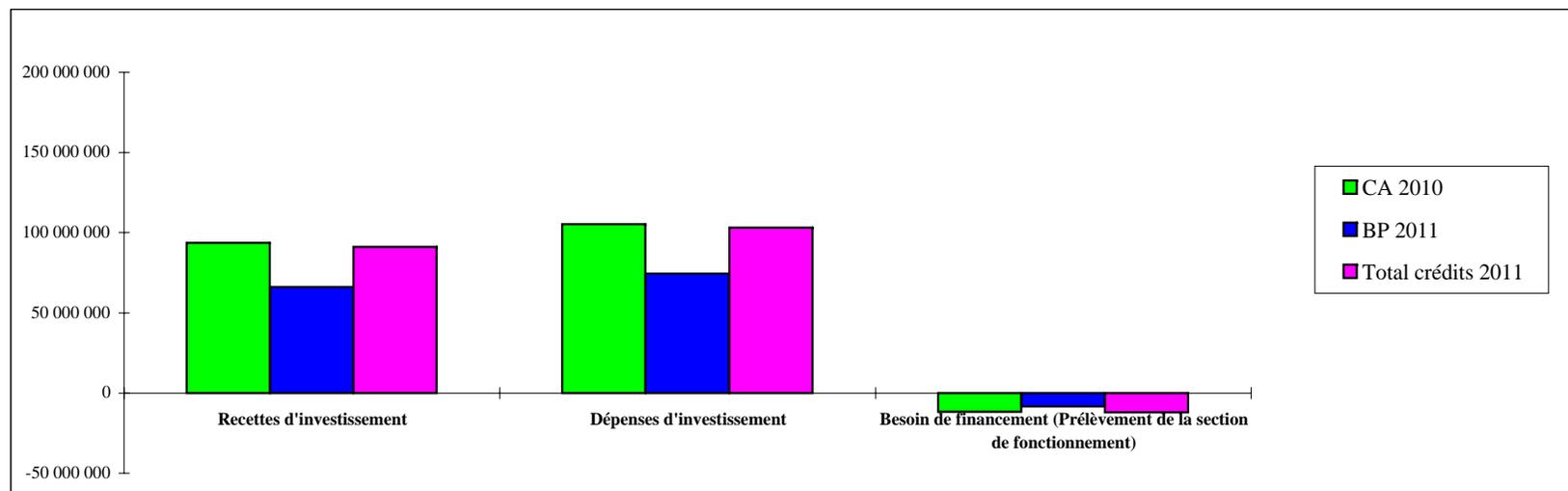
- **+ 0,5M€ sur le montant des subventions** : les compléments de participations ont concerné le CCAS (+0,1M€ soit une aide total de la Ville de 5,1M€ pour 2011), l'action sociale et la solidarité (+0,1M€), le secteur du sport et des grandes manifestations (+0,2 M€), la culture et l'animation touristique (+0,1M€) ;

- **+1,7M€ affecté à d'autres dépenses** de gestion courante dont 0,2M€ de dépenses exceptionnelles pour solder divers contentieux et 1,5M€ de crédits disponibles inscrit sur la ligne "dépenses imprévues".

L'autofinancement global (dotations aux amortissements + virement à la section d'investissement) a pu être consolidé à hauteur de **4M€** pour s'afficher à près de 24M€ à la fin de cet exercice.

PRESENTATION GLOBALE : FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL

Budget Principal	CA 2010	BP 2011	DM + BS	Total crédits 2011
Recettes d'investissement				
Crédits de l'exercice	93 618 671	66 191 537	11 327 931	77 519 468
Report N-1			13 597 248	13 597 248
Total	93 618 671	66 191 537	24 925 179	91 116 716
Dépenses d'investissement				
Crédits de l'exercice	92 961 242	74 541 268	9 639 583	84 180 851
Résultat reporté	12 260 349		11 602 921	11 602 921
Report N-1			7 401 340	7 401 340
Total	105 221 592	74 541 268	28 643 844	103 185 112
Besoin de financement (Prélèvement de la section de fonctionnement)	-11 602 921	-8 349 731	-3 718 665	-12 068 396



II - L'INVESTISSEMENT

II - 1 - PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Au stade du Budget Primitif 2011, le besoin de financement de la section d'investissement est couvert par le virement de la section de fonctionnement s'élevant à 8,3M€.

Comme pour la section de fonctionnement, le vote des différents documents budgétaires de 2011 (BS + DM) a permis d'ajuster les prévisions de l'année mais aussi d'intégrer les résultats de la gestion passée.

En matière de recettes, les 24,9M€ de crédits complémentaires, auxquels il convient d'ajouter le prélèvement complémentaire de 3,7M€ venant de la section de fonctionnement, permettent de dégager **28,6M€** de ressources se répartissent de la manière suivante :

- +13,6M€ de crédits reportés (8,5M€ d'emprunts, 3,6M€ de subventions, 1,5M€ de cessions d'actifs) contre 13,5M€ en 2010;
- +11,3M€ d'inscriptions nouvelles se décomposant en 5,4M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat du CA 2010), 2,6M€ d'opérations patrimoniales et 3,3M€ d'autres recettes.

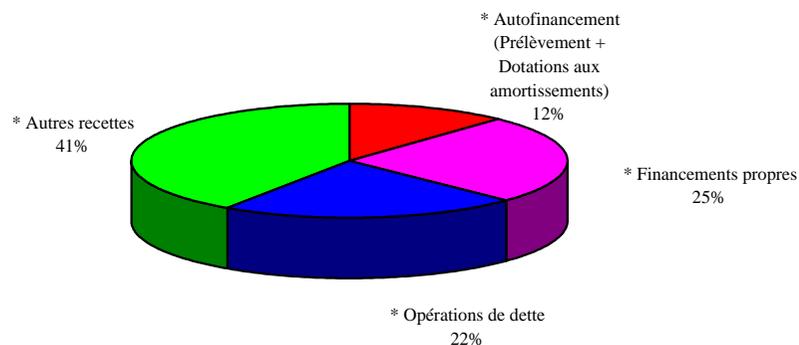
Au niveau des dépenses, les **28,6M€** recensés au titre des différents documents budgétaires complémentaires se déclinent en:

- +7,4M€ de restes à réaliser de 2010 se rapportant à des dépenses d'équipement (contre 7,5M€ en 2010);
- +2,6M€ d'opérations patrimoniales;
- +11,6M€ de reprise du déficit de clôture de l'exercice 2010;
- +7M€ de crédits nouveaux inscrits.

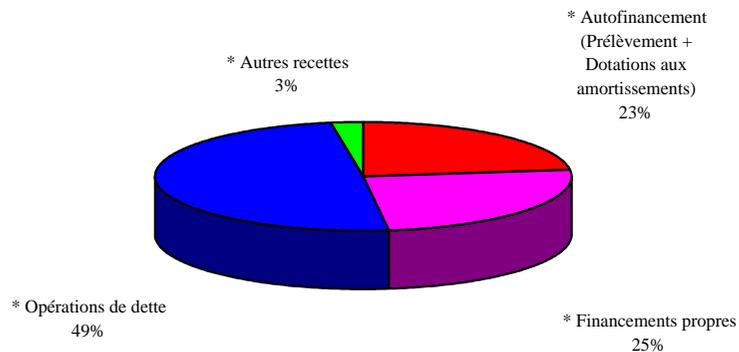
PRESENTATION PAR NATURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2010	BP 2011	BS + DM	TOTAL CREDITS 2011
* Autofinancement (Prélèvement + Dotations aux amortissements)	11 233 568	19 600 514	4 063 465	23 663 979
* Financements propres	23 502 071	12 432 567	13 493 848	25 926 415
- Dotations et amendes de police (FCTVA, TLE, amendes de police)	8 607 502	6 000 000	560 537	6 560 537
- Excédent de fonctionnement capitalisé	6 338 631		5 407 013	5 407 013
- Cessions d'actifs	3 814 320	1 700 000	1 585 000	3 285 000
- Créances	1 327 819	109 660		109 660
- Subventions d'investissement & opérations sous mandat	3 413 799	4 622 907	5 941 298	10 564 205
* Opérations de dette	20 900 003	42 504 687	8 500 000	51 004 687
- Emprunts nouveaux	9 000 003	8 500 000	8 500 000	17 000 000
- Crédits long terme renouvelable	11 900 000	25 269 392		25 269 392
- Réaménagement de dettes		8 735 295		8 735 295
* Autres recettes	37 983 029	3 500	2 586 531	2 590 031
- Opérations patrimoniales	37 982 022		2 586 531	2 586 531
- Autres recettes	1 007	3 500		3 500
TOTAL RECETTES BUDGET PRINCIPAL	93 618 671	74 541 268	28 643 844	103 185 112

Recettes d'investissement CA 2010



Recettes d'investissement Total 2011



II - 2 - EVOLUTION PAR NATURE

LES INSCRIPTIONS NOUVELLES DE RECETTES DE 2011 (28,6M€)

Les **13,5M€** constatés sur la ligne « *financements propres* » proviennent pour :

- +0,6M€ de dotations complémentaires après la notification du produit des amendes de police (2,6M€ attribués en 2011 contre 2,1M€ en 2010);

- +5,4M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé après le vote du CA 2010;

- +1,6M€ de cessions d'actifs dont 1,5M€ intégrant des reports de l'exercice précédent (vente des abattoirs);

- +5,9M€ de subventions d'équipement répartis entre les reports de l'année 2010 (3,6M€) et les notifications nouvelles reçues au titre de cet exercice (2,3M€); à ce titre, peuvent être citées : 0,8M€ du SITCAT pour financer les fouilles archéologiques affectant la construction du tramway, 0,9M€ enregistré pour l'aménagement du stade de la Vallée du Cher, 0,2M€ de financement complémentaire pour le stade du Danemark, 0,2M€ dédié à la mise en place des liaisons de fibres optiques.

Pour les *opérations de dettes*, les **8,5M€** inscrits correspondent au report de l'emprunt 2010 qui a été encaissé en 2011.

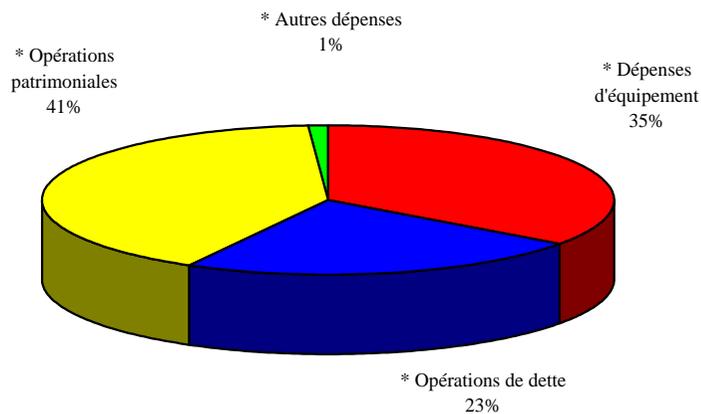
Les *opérations patrimoniales*, se rapportant à des mouvements d'ordre comptables touchant essentiellement la section d'investissement (exemple : intégration des ouvrages de voirie et réseaux des zones d'aménagement dans l'actif de la Ville), ont nécessité l'inscription d'un crédit de **2,6M€**

L'*autofinancement* a augmenté de **4M€** soit 0,3M€ provenant des dotations aux amortissement et 3,7M€ du virement complémentaire de la section de fonctionnement.

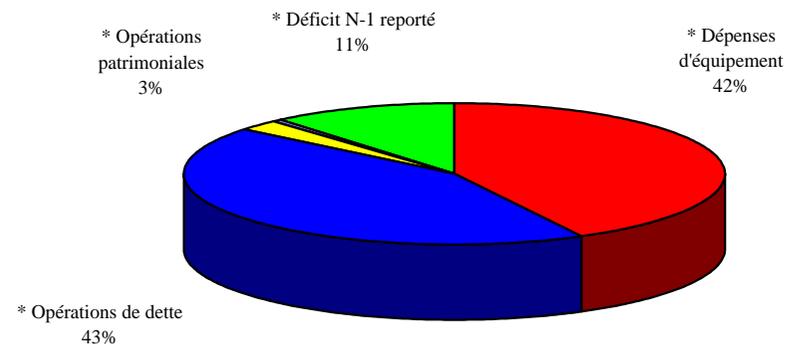
PRESENTATION PAR NATURE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2010	BP 2011	BS + DM	TOTAL CREDITS 2011
* Dépenses d'équipement	32 605 886	29 343 605	14 236 881	43 580 486
* Opérations de dette	21 398 578	44 865 542		44 865 542
- Remboursement de la dette (y compris part CLTR)	9 498 578	10 860 855		10 860 855
- Crédit long terme renouvelable (droit de tirage)	11 900 000	25 269 392		25 269 392
- Réaménagement de la dette		8 735 295		8 735 295
* Autres dépenses	38 956 779	332 121	14 406 964	14 739 085
- Opérations patrimoniales	37 982 022		2 586 531	2 586 531
- Autres dépenses	974 756	332 121	217 512	549 633
- Déficit N-1 reporté (éventuellement)			11 602 921	11 602 921
TOTAL DEPENSES BUDGET PRINCIPAL	92 961 242	74 541 268	28 643 844	103 185 112

Dépenses du CA 2010



Dépenses du Total budget 2011



LES DEPENSES NOUVELLES (28,6 M€)

Les **14,2M€** de crédits nouveaux se rapportant aux *dépenses d'équipement* se décomposent en :

- 7,4M€ de reports concernant la gestion de l'exercice 2010;

- 6,8M€ de compléments au titre d'opérations nouvelles lancées en 2011 comme la réfection du Stade de la Vallée du Cher (2,4M€), le financement du Centre de soins Porte Ouverte au Sanitas (0,5M€), l'acquisition foncière en VEFA d'un bâtiment destiné à l'aménagement d'une crèche sur le secteur de Monconseil (1,2M€), la réfection du monte charge au VINCI (0,3M€) et les ajouts de crédits de paiement pour le logement social (0,2M€) ou le gymnase Monconseil (0,2M€).

Les *autres dépenses* **(+14,4M€)** comptabilisent 2,6M€ de mouvements comptables décrivant des opérations patrimoniales, 11,6M€ de reprise du résultat d'investissement constaté à la clôture du CA 2010 et 0,2M€ de dépenses diverses.

**EVOLUTION DE L'ENCOURS
BUDGET PRINCIPAL
AU 31/12/N**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ENCOURS DETTE HORS CLTR DE LA VILLE (1)	230 264 065	250 825 995	243 526 241	244 645 578	221 278 754	222 214 714	224 161 570	197 884 471
<i>EVOLUTION</i>	-2 034 025 -0,88%	20 561 930 8,93%	-7 299 754 -2,91%	1 119 337 0,46%	-23 366 824 -9,55%	935 960 0,42%	1 946 856 0,88%	-26 277 099 -11,72%
ENCOURS C.L.T.R. (2)	32 407 764	5 057 038	4 341 138	3 578 889	24 414 705	21 873 080	19 427 647	43 602 725
<i>EVOLUTION</i>	-1 698 283 -4,98%	-27 350 726 -84,40%	-715 900 -14,16%	-762 249 -17,56%	20 835 816 582,19%	-2 541 625 -10,41%	-2 445 433 -11,18%	24 175 078 124,44%
ENCOURS TOTAL (3) = (1+2)	262 671 829	255 883 033	247 867 379	248 224 467	245 693 459	244 087 794	243 589 217	241 487 196
<i>EVOLUTION</i>	-3 732 308 -1,40%	-6 788 796 -2,58%	-8 015 654 -3,13%	357 088 0,14%	-2 531 008 -1,02%	-1 605 665 -0,65%	-498 577 -0,20%	-2 102 021 -0,86%

II - 3 - EVOLUTION DE LA DETTE

Au 31/12/2011, l'encours global de la dette de la Ville sera le suivant :

- Budget Principal : 241,5M€ en diminution de 2,1M€ par rapport à la fin de l'exercice 2010 soit 10,9M€ de capital remboursé pour 8,8M€ d'emprunts nouveaux (dont 8,5M€ de reports de la gestion 2010) en 2011;
- Budget annexe de l'eau : 2,1M€
- Budget annexe du Crématorium : 0,6M€

Soit un montant consolidé de 244,2M€

Pour le Budget Principal, la dette comprend 30 emprunts souscrits auprès de 10 banques. Au 31/12/2011, le taux moyen ressortira à 4,52% pour une durée de vie résiduelle de 12 ans 8 mois et une durée de vie moyenne de 11 ans et 1 mois.

Par prêteur et par type de risque (avec dérivés), la situation se présente comme suit :

Prêteur	% du CRD
Emission obligataire	32,00%
Caisse d'Epargne	29,55%
Dexia CLF	19,50%
B.F.T.	10,97%
Crédit Agricole Corporate and Investment Bank	3,68%
Autres prêteurs	4,30%
Ensemble des prêteurs	100,00%

Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	41,39%	6,00%
Variable couvert	2,05%	2,01%
Variable	46,83%	2,11%
Livret A	1,56%	1,94%
Cumulatif	8,17%	11,15%
Ensemble des risques	100,00%	

I/- OPERATIONS SOUS MANDAT (investissement)									
Opérations		Montant total de l'opération sous mandat	2010	Cumul payé au 31/12/2010	Crédits inscrits en 2011	Commentaires			
SEMIVIT O.P.H.	UFR Médecine - 2ème tranche - AP 10 Centre Porte Ouverte	6 950 000 241 022 7 191 022	231 0 231	6 890 820 0 6 890 820	59 181 241 022 300 203	Livraison en 2004 et 2005			
HT = opération soumise à récupération de la TVA par la voie fiscale (Bâtiments que la Ville met à disposition à des SEM) Les nombres précédés d'un signe "-" correspondent à un reversement de la SEM à la Ville									
II/ - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET PARTICIPATIONS									
Logement social									
Attribué en 2003	Attribué en 2004	Attribué en 2005	Attribué en 2006	Attribué en 2007	Attribué en 2008	Attribué en 2009	Attribué en 2010	Attribué en 2011	Reste à payer au 21/11/2011 sur les attributions des années antérieures
1 325 000	1 325 000	1 425 000	1 325 000	1 475 000	507 893	865 073	530 000	530 000	1 386 520
Concessions d'aménagement (participations au titre du budget principal)									
Opérations	Nature des flux financiers	Payé en 2005	Payé en 2006	Payé en 2007	Payé en 2008	Payé en 2009	Payé en 2010	Inscrits en 2011	Reste à inscrire 2012 et suivantes
SET Deux Lions	Participation de la Ville Avance parking	843 989	268 427	2 147 626 2 043 000	407 493 2 043 000	0 2 043 000	0 2 043 000	2 043 000	4 279 290 4 086 000
OPAC Monconseil	Participation de la Ville								3 413 935
III/ - PARTICIPATIONS VERSEES AUX SOCIETES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC (fonctionnement)									
Opérations	Participation 2003	Participation 2004	Participation 2005	Participation 2006	Participation 2007	Participation 2008	Participation 2009	Participation 2010	Inscrits en 2011
SEM Ligéris absorbée par la SEM Vinci le 1/1/2009	574 080	574 080	590 492 + 381122 (part.à l'augmentat. de capital)	574 080	574 080	574 080	0	0	0
SEM Vinci devenue Tours Evènements le 1/1/2009	5 399 916	5 326 155	5 255 728	5 186 223	4 593 413 (-2 720 523 de TVA récupérée)	4 324 815	4 408 624 (dont 143 520€ pour l'office de tourisme) (+428 000€ de subvention d'investissement)	4 233 802 (+ 88 459€ de subvention d'investissement)	4 205 307 (+ 327 260€ de subvention d'investissement)
Vert Marine	Centre Aquatique du Lac			386 920	691 591	703 952 (dont la moitié remboursée par Tour(s)Plus)	745 528 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	641 254 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)	642 752 (dont la totalité remboursée par Tour(s)Plus)

II - 4 LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES ORGANISMES SATELLITES

La Ville de Tours s'appuie contractuellement sur divers partenaires, entreprises publiques locales, établissements publics et sociétés à capitaux privés pour mener à bien sa politique d'intérêt général. Les opérations financières réalisées dans ce cadre sont les suivantes :

II - 4 - 1 - INVESTISSEMENT

Opérations sous mandat

La Ville peut déléguer la maîtrise d'ouvrage d'une opération, c'est-à-dire sa réalisation, à un partenaire qui agit au nom et pour le compte de la Ville.

Il reste en cours, une convention de mandat pour la réalisation de la 2^{ème} tranche de l'UFR Médecine représentant 59 181 € de crédits de paiement en 2011 et confiée à la SEMIVIT.

Par ailleurs, une nouvelle convention de mandat a été signée en 2011 entre la Ville et l'O.P.H. de Tours pour l'aménagement du Centre de soins Porte Ouverte pour un montant de 241 022 € TTC. La totalité des crédits a été inscrite au budget 2011.

Concessions d'aménagement

En 2011, la Ville gère deux concessions d'aménagement relatives à la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier des Deux Lions et de l'écoquartier Monconseil. La Ville est amenée à participer à ces opérations par le versement d'avances ou de subventions.

La convention pour l'aménagement du quartier des Deux Lions expire le 27 juillet 2016. Dans cette convention, la Ville s'est engagée à verser une participation financière de 37M€ HT sur la totalité de l'opération. En 2011, aucun crédit n'est inscrit pour le versement de cette participation. Il restera à inscrire pour les années futures 4,3M€ TTC.

Par ailleurs, la Ville verse une avance pour la réalisation du parking dans le cadre de l'aménagement des Deux Lions. Cette avance, accordée jusqu'en 2013, ne peut excéder 12,2M€ et a fait l'objet d'un cinquième versement de 2M€ en 2011.

Dans la convention pour l'aménagement de l'écoquartier Monconseil, signée en 2006 pour une durée de 10 ans, la Ville s'est engagée à verser une participation financière de 3,4M€ TTC sur la totalité de l'opération en fin de concession.

Enfin, des procédures de mise en concurrence sont en cours pour le choix d'un concessionnaire concernant les deux opérations d'aménagement suivantes :

- La ZAC "casernes Beaumont-Chauveau";
- Le "haut de la rue Nationale".

Les études préalables de la ZAC "Casernes Beaumont-Chauveau" seront financées sur le budget 2011 à hauteur environ de 0,3M€ TTC.

Logement social

En 2011, la Ville a participé aux opérations de construction, d'amélioration ou de réhabilitation des logements sociaux en attribuant aux organismes constructeurs des subventions d'équipement pour un montant de 530 000 € :

- Au C.C.A.S pour les travaux à réaliser dans les résidences pour personnes âgées (Foyer Saint Paul 230 000 €),
- A l'Office Public de l'Habitat de Tours "TOUR(S)HABITAT" pour la réhabilitation de 230 logements HLM/PSR à la résidence "Gutenberg" (100 000 €), de 340 logements à la résidence "Les Justices" (100 000 €) et de 108 logements à la résidence "Port Bretagne" (100 000 €).

I - 4 - 2 - FONCTIONNEMENT

Participations aux SEM délégataires de service public

La Ville gère 4 conventions de délégation de service public pour les activités économiques et funéraires. A ce titre, la SEM TOURS EVENEMENTS a reçu des participations de fonctionnement, en 2011, à hauteur de 4,2M€.

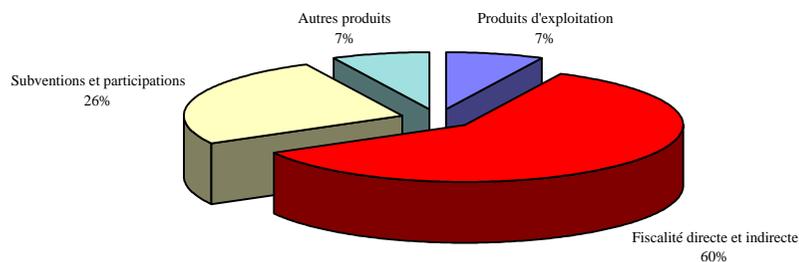
Participations aux sociétés à capitaux privés délégataires de service public

La Ville gère 4 autres conventions de délégation de service public relatives aux activités économiques (gestion des places de stationnement, d'un réseau de chauffage urbain et d'un centre aquatique). A ce titre, "Vert Marine" reçoit une participation pour le fonctionnement du service public du centre aquatique du Lac (0,6M€ en 2011).

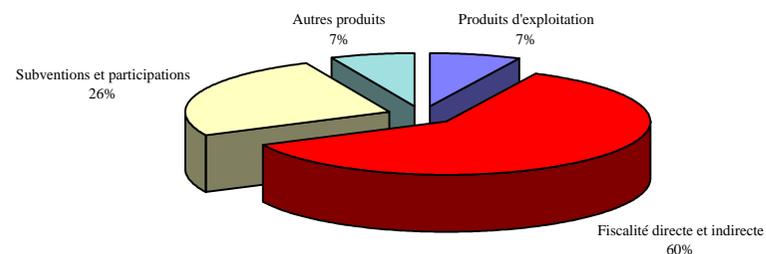
EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2010	BP 2011	DOB 2012	% d'évolution	Montant
Fiscalité directe et indirecte	110 474 023	115 814 934	117 887 646	1,79%	2 072 712
- Produit des impôts directs (dont reversements Tours plus)	98 829 419	100 544 653	102 430 733	1,88%	1 886 080
- Impôts et taxes indirects	7 378 700	10 897 500	11 191 000	2,69%	293 500
- Allocations compensatrices	4 265 904	4 372 781	4 265 913	-2,44%	-106 868
Subventions et participations	50 554 198	50 054 181	49 740 755	-0,63%	-313 426
- Concours financiers de l'Etat	42 499 257	42 045 760	41 478 755	-1,35%	-567 005
- Subventions de fonctionnement	8 054 941	8 008 421	8 262 000	3,17%	253 579
Produits d'exploitation	15 377 726	13 830 135	14 076 799	1,78%	246 664
- Redevance du domaine public + ventes	4 341 258	1 207 346	1 231 493	2,00%	24 147
- Prestations de service	7 340 035	7 782 115	7 937 757	2,00%	155 642
- Remboursements de frais	3 696 433	4 840 674	4 907 549	1,38%	66 875
Autres produits	13 849 890	14 055 286	12 737 543	-9,38%	-1 317 743
- Travaux en régie	4 598 000	4 586 000	4 600 000	0,31%	14 000
- Autres produits de gestion courante	4 600 283	4 853 754	4 648 000	-4,24%	-205 754
- Produits financiers	4 165 593	4 109 228	3 009 000	-26,77%	-1 100 228
- Produits exceptionnels et transferts de charges	486 014	506 304	480 543	-5,09%	-25 761
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	190 255 837	193 754 536	194 442 743	0,36%	688 207

BP 2011



DOB 2012



CHAPITRE II - PERSPECTIVES FINANCIERES et ORIENTATION BUDGETAIRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE POUR 2012

I - LE FONCTIONNEMENT

Globalement, le volume des crédits affecté à la section de fonctionnement ne devrait croître que de 0,36% (+0,7M€) de BP à BP.

I - 1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Compte tenu de la volonté de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur le contribuable, la variation des recettes de fonctionnement ne s'appuierait que sur la progression des tarifs selon un pourcentage qui resterait proche du niveau d'inflation pour 2012 soit 1,8% et la revalorisation des bases d'imposition des taxes ménages. Par grandes masses, les principaux postes évolueraient de la manière suivante :

- +1,79% (+2,1M€) affectant la fiscalité directe et indirecte ;
- -0,63% (-0,3M€) touchant les subventions et participations reçues dont -1,35% (-0,6M€) concernant les dotations de l'Etat;
- +1,78% (+0,2M€) relevant des produits d'exploitation;
- -9,38% (-1,3M€) se concentrant sur les autres produits d'exploitation dont -26,77% (-1,1M€) sur les produits financiers se rapportant aux opérations de "swaps".

Le détail de l'évolution de ces différentes lignes de recettes vous est commenté ci-après.

FISCALITE DOB 2012

	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2010	Notifié 2011	DOB 2012	Différence 2012/2011	
						Valeur	%
PRODUIT DES TAXES							
T. H.	29 657 962	31 624 163	32 104 054	33 357 937	33 958 380	600 443	1,80%
T.F.P.B.	29 928 372	32 280 576	33 181 240	34 083 049	34 764 710	900 664	2,00%
T.F.P.N.B.	136 541	141 112	153 510	158 722	158 722	12 398	0,00%
TOTAL DU PRODUIT	59 722 875	64 045 851	65 438 804	67 599 708	68 881 812	1 282 104	1,90%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES							
T.H.	2 536 289	2 565 904	2 775 922	2 787 004	2 787 004	0	0,00%
T.F.P.B. et NB	665 101	550 437	551 630	561 885	550 000	-11 885	-2,16%
T.P./CFE (à partir de 2011 Dotation unique spécifique)	1 821 424	1 290 306	1 173 398	1 086 443	928 909	-157 534	-14,50%
Fraction salaires	466 249	330 293	300 367				
Abat. 16%	1 355 175	960 013	873 031				
TOTAL ALLOCATIONS	5 022 814	4 406 647	4 500 950	4 435 332	4 265 913	-169 419	-3,82%
TOTAL GENERAL	64 745 689	68 452 498	69 939 754	72 035 040	73 147 725	1 112 685	1,54%

La masse des recettes **fiscales directes et indirectes** s'élèverait, en 2012, à 117,9M€.

Le **produit des contributions** s'établirait à 102,4M€ en regroupant les impôts directs (68,9M€) et les reversements de fiscalité opérés par Tours(s)plus (33,5 M€) par l'intermédiaire de la Dotation de Solidarité Communautaire (1,4M€) et l'Attribution de Compensation (32,1 M€).

Pour 2012, la variation du produit des trois taxes ménages entre le montant notifié 2011 et le prévisionnel 2012 (+1,90% soit +1,3M€), n'est calculée que sur la croissance des bases d'imposition **sans tenir compte d'une augmentation des taux d'imposition.**

Pour 2011, la variation physique (nouvelles impositions) des bases de Taxe d'Habitation était de +1,91% (contre +0,32% en 2010) et celle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) de +0,72% (contre +1,59% en 2010).

Le coefficient d'actualisation des bases (variation nominale) qui est voté tous les ans par le Parlement (+2% pour 2011), n'est pas encore connu aujourd'hui. Sa détermination pourrait avoir des conséquences sur l'évolution de ce poste de recettes.

Les **allocations compensatrices** (4,3M€) subiraient une correction à la baisse de -3,82% (-0,2M€) entre le notifié 2011 (ajusté en Décision Modificative 2011) et le prévisionnel 2012 (-0,1M€ de BP à BP). Ces compensations d'exonérations, versées au titre des taxes foncières et de la Taxe Professionnelle (TP), servent de variables d'ajustement au périmètre de l'enveloppe normée. Le PLF 2012 prévoit une réduction de -14,5% sur ces lignes.

Si cet impact est immédiatement mesurable sur la dotation TP/CFE, il n'en est pas de même sur celles des taxes foncières car il convient de consolider à ce coefficient déflateur l'évolution naturelle des bases exonérées qui viennent automatiquement augmenter le montant des allocations compensatrices correspondantes (d'où cette baisse faciale de -2,16%).

Le poste « **impôts et taxes** » (11,2M€) augmenterait de 0,3M€ sous l'effet :

- de la majoration de la prévision sur la ligne des "Droits de Mutation à Titre Onéreux" (DMTO) de 0,1M€ (4M€ attendus en 2012 contre une réalisation qui devrait être proche de 4,8M€ en 2011) ;
- de l'augmentation prévisible de la taxe sur les consommations d'énergie de 0,1M€ (2,3M€ budgétés);
- de l'accroissement du rendement des taxes pour l'utilisation du domaine de 0,1M€ (4,9M€ prévus).

CONCOURS	CA 2008	CA 2009	CA 2010	NOTFIE 2011	DOB 2012	DIFFERENCE 2012/2011	
						VALEUR	%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DOTATION FORFAITAIRE)	37 065 349	37 337 212 0,73%	36 945 254 -1,05%	36 339 706 -1,64%	35 884 922 -1,25%	-454 784	-1,25%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	3 887 187	3 964 931 2,00%	4 012 510 1,20%	4 072 698 1,50%	4 072 698 0,00%	0	0,00%
DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	8 253	8 337	0	0	0	0	
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	1 016 525	986 172	986 172	986 172	986 172	0	0,00%
- HYGIENE	986 172	986 172	986 172	986 172	986 172	0	0,00%
- BIBLIOTHEQUE	22 307	0	0				
- URBANISME - ASSURANCE	8 046	0	0				
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	407 540	462 395	1 220 341	534 963	534 963	0	0,00%
S/TOTAL	42 384 854	42 759 047	43 164 277	41 933 539	41 478 755	-454 784	-1,08%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (coefficient déflateur)		-105 531 (-16,151%)	-146 498 (-21,60%)	-194 268 (-27,41%)	-240 000	-45 732	
TP/CFE	1 821 424	1 290 306 -29,16%	1 173 398 -9,06%	1 086 443 -7,41%	928 909	-157 534	-14,50%
TOTAL	44 206 278	43 943 822	44 191 177	42 825 714	42 167 664	-658 050	-1,54%
		-0,59%	0,56%	-3,09%	-1,54%		

Pertes TFPB 2011 :

- Personnes de conditions modestes : Bases exonérées en 2010 (2 343 877) * par le taux de 1991(19,33%) = 453 071,42 **coefficient déflateur (-27,41%) soit -124 187**
- ZUS : Bases exonérées N (1 186 436) * taux (21,55%) = 255 676,96 **coefficient déflateur (-27,41%) soit -70 081**

L'indexation des **principaux concours financiers de l'Etat** (en excluant le FCTVA et le produit des amendes de police) se fera sur la base des dotations incluses dans l'enveloppe normée qui régit les rapports entre l'Etat et les Collectivités Locales. Je vous rappelle que, pour 2012, le montant de cette enveloppe sera identique à celui de 2011.

Pour les communes, **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** comprend une part forfaitaire et des composantes dédiées à la péréquation verticale, à savoir la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

La dotation forfaitaire de la DGF est calculée tous les ans à partir de quatre composantes, à savoir les dotations de base (pour tenir compte de la variation de la population), de superficie, de garantie et de compensation.

Pour 2012, les indexations retenues s'appuient sur les modalités de répartition fixées en 2011.

Ainsi, s'agissant de la dotation de base, il vous est proposé de reconduire le montant de l'attribution par habitant utilisé en 2011, sachant que la population légale à prendre en compte s'appuiera sur les données actualisées du recensement.

Pour la dotation de superficie, il est également envisagé de maintenir le montant de l'attribution à l'hectare utilisé en 2011.

La dotation de compensation intégrant d'anciennes compensations fiscales risque aussi d'être gelée en 2011.

Concernant la dotation de garantie, qui représente la part la plus importante pour la Ville, le montant alloué en 2012 sera affecté, comme en 2011, d'un écrêtement pour financer l'accroissement démographique, la progression de l'intercommunalité et la péréquation verticale. Celui-ci pourrait atteindre 6%. Il sera modulé en fonction du potentiel financier (les communes dont le potentiel est inférieur à 0,9 fois la moyenne y échapperont). Mais, contrairement à l'année passée, cette réfaction sera appréciée en fonction de la strate d'appartenance.

Comme en 2011, la Ville risque d'être touchée par ce mécanisme d'écrêtement qui pourrait avoisiner les -2,5% (potentiel financier par habitant de la Ville en 2011: 1 042,53€ strate : 1 140,18€).

Ainsi, **la dotation forfaitaire de la DGF serait en diminution de -1,25% (soit -0,5 M€) entre le montant attribué en 2011 et le prévisionnel 2012**, après une réduction de -1,64% en 2011 (-0,6M€) et de -1,05% en 2010 (-0,4M€).

Pour la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** (4,1M€ prévus pour 2012), le montant attendu par la Ville devrait rester stable. La majeure partie de la hausse globale (60M€) serait concentrée, en 2012, comme en 2011, au profit des 250 communes les plus défavorisées (Tours était classée au 355ième rang en 2011).

EVOLUTION DE LA PART FORFAITAIRE DE LA D.G.F.

	2007	2008	2009	2010	2011 réel	DOB 2012	2011/2010	2012/2011
Dotation de base	16 767 573	17 029 485	17 684 504	17 671 086	17 516 032	17 516 032	-0,88%	0,00%
							-155 054	0
Dotation de superficie	10 716	10 884	11 025	11 075	11 171	11 171	0,87%	0,00%
							96	0
Complément de garantie	19 410 604	19 410 604	19 022 392	18 641 944	18 191 354	17 736 570	-2,42%	-2,50%
							-450 590	-454 784
Anciennes compensations	608 044	614 376	619 291	621 149	621 149	621 149	0,00%	0,00%
							0	0
TOTAL	36 796 937	37 065 349	37 337 212	36 945 254	36 339 706	35 884 922	-1,64%	-1,25%
		0,73%	0,73%	-1,05%	-1,64%	-1,25%	-605 548	-454 784

Répartition de la DGF forfaitaire en 2009 par le Comité des Finances Locales

En 2009, les dotations de base et de superficie ont évolué selon un pourcentage égal à 65% du taux de progression de la DGF (+2%), soit 1,30%.

La dotation de base intègre, par ailleurs, l'augmentation de la population issue du dernier recensement.

La dotation de garantie a diminué de 2%.

La part liée aux anciennes compensations a progressé selon un taux égal à 40% du taux de progression de la DGF (2%) soit 0,80%

Choix retenu par le CLF pour 2010

Dotation de base : 75% du taux de progression de la DGF ($0,6\% \times 75\% = 0,45\%$)

Dotation de superficie : 75% du taux DGF (0,45%)

Complément de garantie : -2% (Loi de finances)

Anciennes compensations : 50% du taux de la DGF (0,30%)

Répartition pour 2011 fixée par la Loi

Gel des dotations de base, de superficie et de compensation

Baisse de 2,42% du complément de garantie

Répartition pour 2012

Reprise des indexations 2011

Par contre, la modification du calcul du potentiel financier, induit par la réforme de la taxe professionnelle, pourrait modifier la liste des communes bénéficiaires. A cet égard, il est prévu pour les communes qui ne seraient plus éligibles que la "garantie de sortie" de la DSUCS soit prolongée à 3 ans au lieu de 2 actuellement (attribution de 90% du montant 2011 en 2012, de 75% en 2013 et de 50% en 2014) et que son évolution interannuelle soit encadrée dans une fourchette 90-120% du montant de l'année N-1.

Le montant de la **Dotation Nationale de Péréquation** a considérablement baissé en 2011 depuis que l'effort fiscal de la Ville (1,399), qui permet de mesurer le niveau de la pression fiscale supportée par les ménages, est devenu inférieur à l'effort fiscal moyen des contribuables relevant de la même strate démographique (1,414). C'est pourquoi, il vous sera proposé de reconduire, en 2012, le montant notifié en 2011 (0,5M€).

Pour la **Dotation Générale de Décentralisation (1M€)** qui concerne essentiellement la compensation "hygiène", son montant serait stabilisé à son niveau de 2011. L'évolution de cette dotation n'est plus indexée sur le taux de progression de la DGF d'où la constance affichée sur cette ligne ces trois dernières années.

Au total, en intégrant les compensations fiscales qui servent de variables d'ajustement à l'enveloppe normée, la somme des concours financiers de l'Etat à la Ville pour le fonctionnement **diminuerait de 1,54% entre le montant notifié 2011 et le prévisionnel 2012 (-0,7M€)** après une baisse de 3,09% en 2011 (-1,4M€). De BP à BP, cette réduction s'afficherait à -1,35% (-0,6M€).

Pour les **subventions reçues (8,3M€)**, un ajustement à la hausse de 0,2M€ peut être envisagé pour 2012 compte tenu des augmentations de recettes récurrentes constatées sur ce poste en 2011 provenant principalement des participations reçues de la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre et Loire au titre de la gestion des structures de la petite enfance.

Les produits d'exploitation (14,1M€) augmenteraient, de BP à BP, d'environ 1,78% (0,25M€). Sous cette rubrique, sont comptabilisés :

- *les redevances d'utilisation du domaine public et des ventes* qui représenteraient un montant total de 1,2M€ en progression de 2% par rapport au BP 2010;

- *les prestations de services (7,9M€)*, à savoir les redevances et droits des services à caractère culturel, sportif, social, qui intégreraient une progression de 0,15M€ en s'appuyant sur une revalorisation des tarifs de +1,8%;

- *les remboursements de frais (4,9M€)* sur rémunérations (agents mis à disposition) ou sur charges courantes (eau, électricité, chauffage...), en progression de 1,38%. Cette ligne enregistre notamment les remboursements de charges effectués par Tour(s)plus pour des bâtiments gérés par la Ville mais reconnus d'intérêt communautaire (Centre Aquatique du Lac, Médiathèque François Mitterrand, Pôle Nautique du Cher, piscine du Mortier.....).

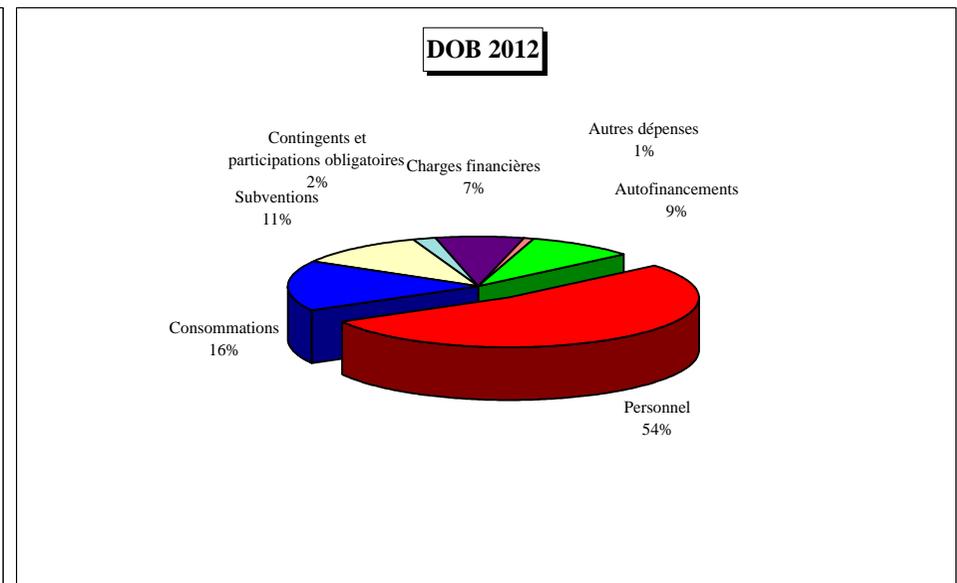
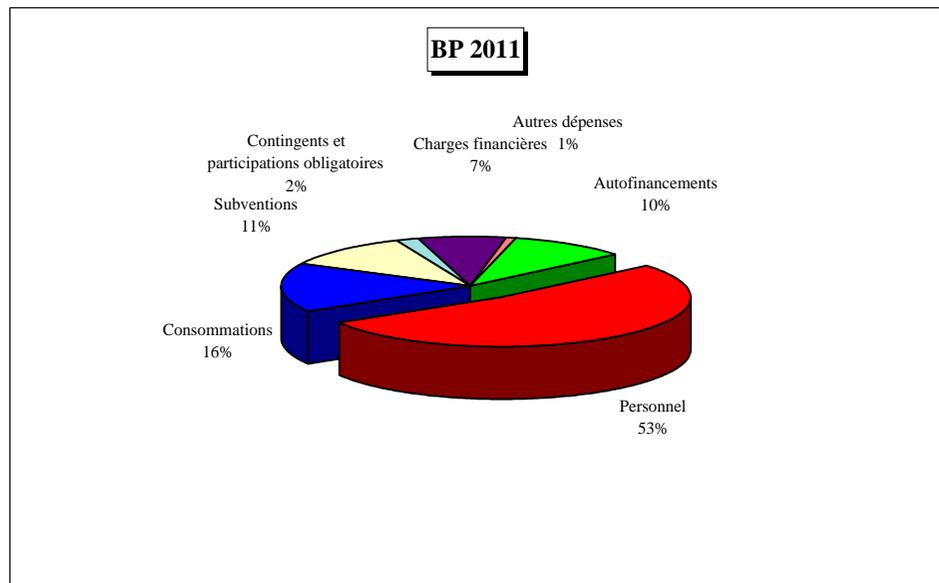
Les autres produits (12,7M€) seraient en diminution de -9,38% (-1,3M€) sous l'effet de :

- la baisse de 0,2M€ des *autres produits de gestion courante (4,6M€)* et principalement des revenus des immeubles (4M€ au BP 2012 au lieu de 4,2M€). Par contre, les diverses redevances versées par les fermiers resteraient stables à 0,5M€ ;
- la réduction de 1,1M€ des *produits financiers (3M€ attendus en 2012 contre 4,1M€ en 2011)* obtenus sur la gestion des opérations de "swaps".

Les montants des *produits exceptionnels (0,5M€)* dont 0,3M€ d'amortissements de subventions d'équipement transférées au compte de résultat et *des travaux en régie (4,6M€)* effectués par les agents municipaux seraient reconduits à l'identique pour 2012.

EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2010	BP 2011	DOB 2012	% d'évolution	Montant
<i>Personnel</i>	102 007 500	101 752 500	103 278 788	1,50%	1 526 288
<i>Consommations</i>	30 658 732	31 256 173	31 725 016	1,50%	468 843
<i>Subventions</i>	19 416 658	21 402 608	21 500 000	0,46%	97 392
<i>Contingents et participations obligatoires</i>	3 999 350	4 033 905	4 094 414	1,50%	60 509
<i>Charges financières</i>	13 623 855	14 102 818	14 427 044	2,30%	324 226
<i>Autres dépenses</i>	1 763 037	1 606 018	1 670 094	3,99%	64 076
<i>Autofinancements</i>	18 786 705	19 600 514	17 747 387	-9,45%	-1 853 127
- Dotations aux amortissements	11 036 705	11 250 783	11 250 783		
- Autofinancement complémentaire	7 750 000	8 349 731	6 496 604	-22,19%	-1 853 127
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	190 255 837	193 754 536	194 442 743	0,36%	688 207



I - 2 - LES CHARGES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel (103,3M€ pour 2012) se verraient appliquer une progression de 1,5% pour financer les mesures nationales et locales relevant de cette ligne de dépenses.

Pour 2012, le Gouvernement n'a pas prévu de faire varier la valeur du point d'indice de la fonction publique. Cette majoration de l'enveloppe servira donc principalement à financer le coût du GVT (Glissement - Vieillesse - Technicité) qui retrace l'incidence des avancements ou promotions (estimation +1,1% de la masse salariale), le relèvement du SMIC et des cotisations CNRACL dès le 1/1/2012 ainsi que l'augmentation de la prime (+10€) attribuée à la majeure partie des agents de la Ville depuis 2008 (190€ en 2012).

Pour mémoire, ce poste a évolué de +0,91% en 2009, +1,66% en 2010 et la prévision de 2011 s'établit autour de +1%.

Les achats de biens et services, regroupés sous la rubrique « **consommations** » (**31,7M€**), absorberaient 0,5M€ de crédits complémentaires (+1,5%) dédiés principalement à la satisfaction des besoins nouveaux induits par l'augmentation du prix de l'énergie (gaz, électricité) ou la croissance de la demande concernant les garderies périscolaires, les centres de loisirs et la restauration collective ou la taxation de la consommation électrique découlant de l'éclairage public.

Le montant des **subventions de fonctionnement** versées avoisinerait les **21,5M€**. Ce surplus de 0,1M€ servirait à amplifier la contribution au fonctionnement du C.C.A.S. qui atteindrait 5,1M€ dès le BP 2012. Par ailleurs, la somme prélevée après la réduction de 2,5% (-0,05M€) de la participation versée à la SEM Tours Evènements pour le fonctionnement du Vinci, permettrait de dégager des financements pour satisfaire des besoins en augmentation constante notamment du côté de la petite enfance, de l'action sociale et de la solidarité.

En tout état de cause, tous les autres secteurs associatifs (sportifs, culturels...) continueront à bénéficier d'une enveloppe globale équivalente à celle votée au BP 2011.

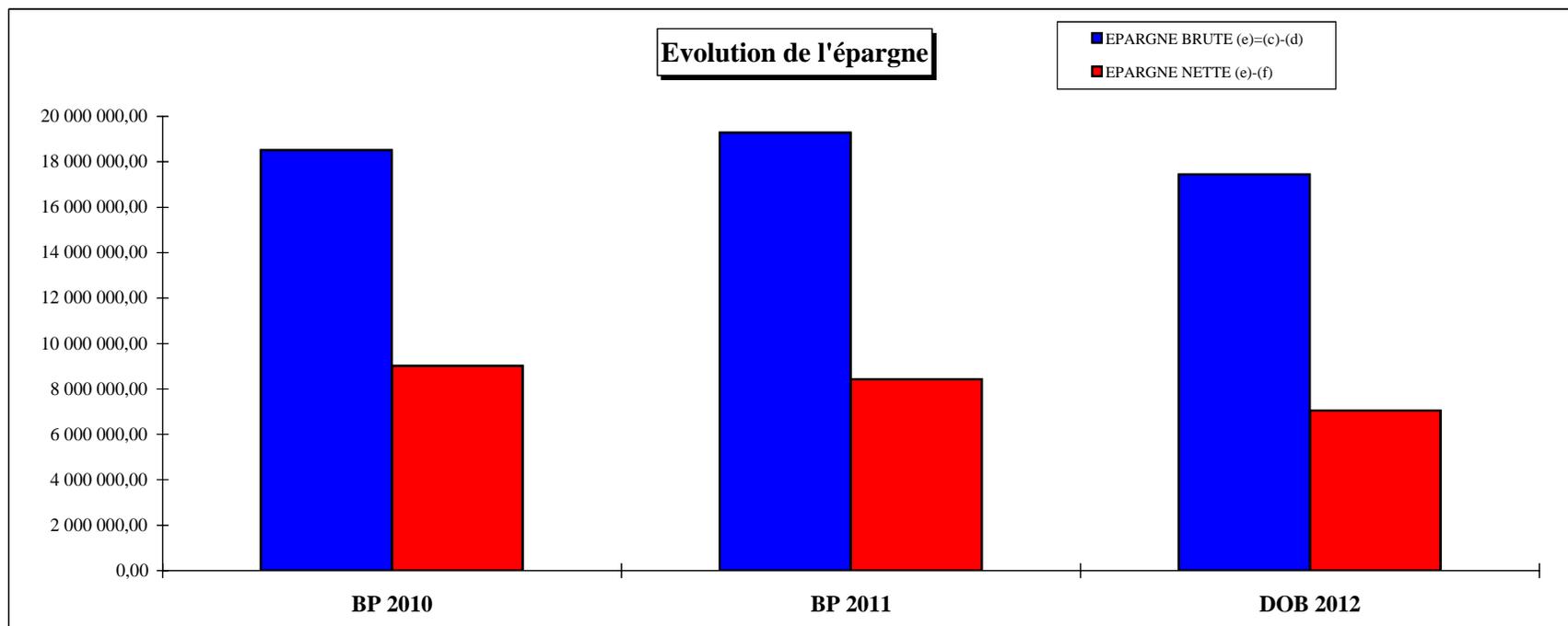
Une progression de 1,5% serait programmée sur le poste « **contingents et participations obligatoires** » (4,1M€). La principale inscription concerne la dotation versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (2,8M€ en 2011) au titre du contingent incendie.

Les charges financières (14,2M€) auront à subir une progression de 2,3% soit +0,3M€ en 2012. Au delà du relèvement récent du taux directeur de la BCE, les conditions offertes par les banques aux collectivités locales se sont fortement dégradées entraînant un renchérissement du coût de l'argent. En effet, sous couvert des contraintes qui leur seraient imposées par le concept dit "Bâle 3", qui suggère un renforcement des fonds propres des banques dans le but d'assurer leur solvabilité, les marges sur les lignes de trésorerie ou sur les nouveaux emprunts contractés ont augmenté fortement au cours de cette période.

Les autres dépenses (charges de gestion courante + exceptionnelles) évolueraient légèrement en 2012 (+0,1M€) pour atteindre le montant de 1,7M€ au BP 2012.

Malgré la bonne maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement, la faible progression des recettes de fonctionnement entraînerait une diminution de **l'autofinancement** de 1,8M€ qui pourrait s'afficher à 17,7M€ au BP 2012.

BUDGET PRINCIPAL	BP 2010	BP 2011	DOB 2012	% d'évolution	Montant
Recettes réelles de fonctionnement (a)	185 385 837,00	188 855 036,00	189 542 743,00	0,36%	687 707,00
Dépenses réelles de fonctionnement (sauf intérêt) (b)	154 779 476,00	157 884 603,00	159 795 356,00	1,21%	1 910 753,00
Capacité courante de financement (c)=(a-b)	30 606 361,00	30 970 433,00	29 747 387,00	-3,95%	-1 223 046,00
Intérêts (y compris rattachement des I.C.N.E.) (d)	12 089 656,00	11 683 419,00	12 300 000,00	5,28%	616 581,00
EPARGNE BRUTE (e)=(c)-(d)	18 516 705,00	19 287 014,00	17 447 387,00	-9,54%	-1 839 627,00
Taux d'épargne (e)/(a)	9,99%	10,21%	9,20%	-9,87%	-0,01
Capital remboursé opérations courantes (f) <i>(hors refinancement)</i> <i>(comprend la variation du CLTR)</i>	9 499 080,00	10 860 855,00	10 400 000,00	-4,24%	-460 855,00
EPARGNE NETTE (e)-(f)	9 017 625,00	8 426 159,00	7 047 387,00	-16,36%	-1 378 772,00



I - 3 – L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

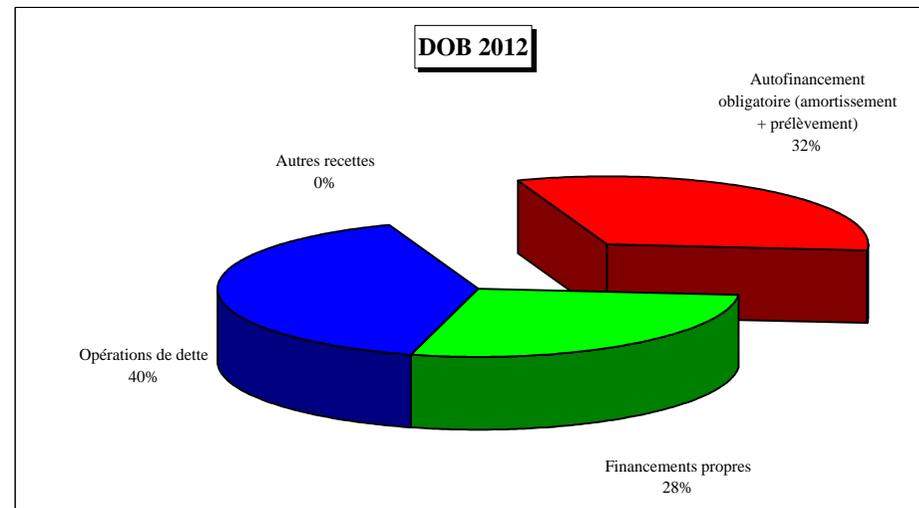
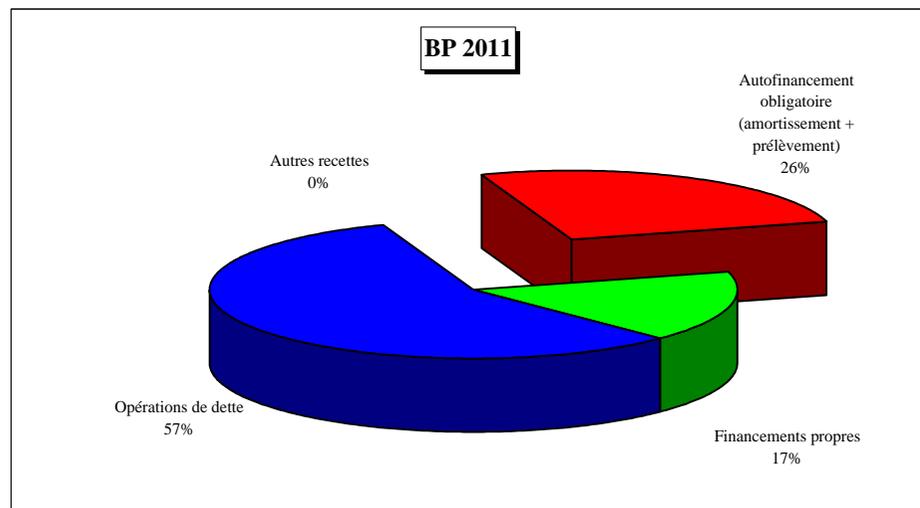
Pour 2012, **la capacité courante de financement** s'établirait à 29,7M€ (-3,95% par rapport au BP 2011), avec une progression des recettes réelles de fonctionnement de 0,36% (+0,7M€) contre une variation de 1,21% (1,9M€) des dépenses réelles (hors intérêts financiers de l'exercice).

Comme la charge des intérêts (12,3M€) va croître de 0,6M€ en 2012, **l'épargne brute** s'élèverait à 17,4M€ (-1,8M€) au stade du BP 2012.

Par contre, la baisse du capital remboursé (-0,5M€ soit 10,4M€ en 2012), affecterait dans une moindre mesure le montant de **l'épargne nette** qui se monterait à 7M€ en 2012 (contre 8,4M€ au BP 2011), soit une diminution de 1,4M€ entre les deux exercices.

EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2010	BP 2011	DOB 2012	% d'évolution	Montant
Autofinancement obligatoire (amortissement + prélèvement)	18 786 705	19 600 514	17 747 387	-9,45%	-1 853 127
Financements propres	14 803 423	12 432 567	15 505 391	24,72%	3 072 824
- Dotations et amendes de police (FCTVA, TLE, amendes de police)	8 200 000	6 000 000	6 700 000	11,67%	700 000
- Cessions d'actifs	1 700 000	1 700 000	1 700 000		
- Créances	516 423	109 660	105 391	-3,89%	-4 269
- Subventions d'investissement & opérations sous mandat	4 387 000	4 622 907	7 000 000	51,42%	2 377 093
Opérations de dette	48 227 646	42 504 687	22 440 004	-47,21%	-20 064 683
- Emprunts nouveaux	8 800 000	8 500 000	7 500 000	-11,76%	-1 000 000
- Crédits long terme renouvelable	39 427 646	25 269 392	14 940 004	-40,88%	-10 329 388
- Réaménagement de dettes		8 735 295			
Autres recettes	8 950	3 500	3 500		
- Opérations patrimoniales					
- Autres recettes	8 950	3 500	3 500		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	81 826 724	74 541 268	55 696 282	-25,28%	-18 844 986



II - L'INVESTISSEMENT

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année sur l'autre compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions notamment celles consacrées aux emprunts (capacité de tirage des CLTR ou réaménagements de dettes).

Les recettes

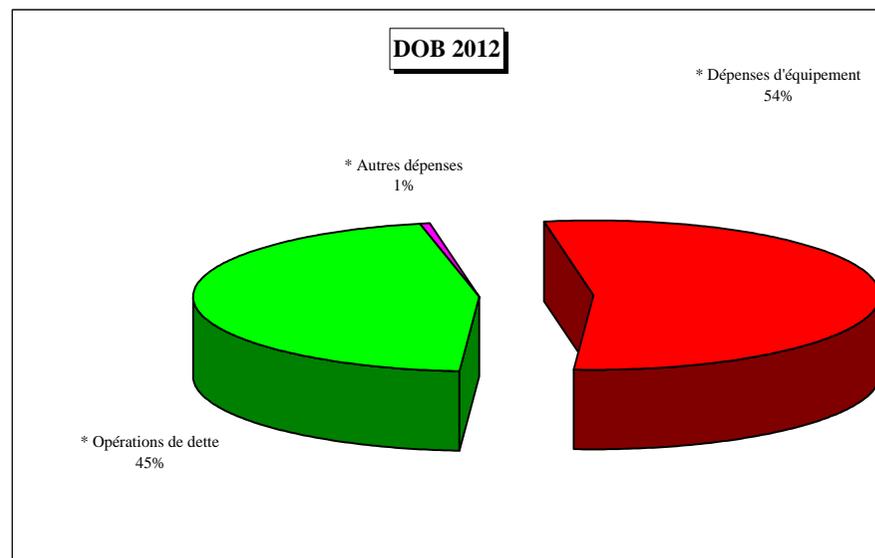
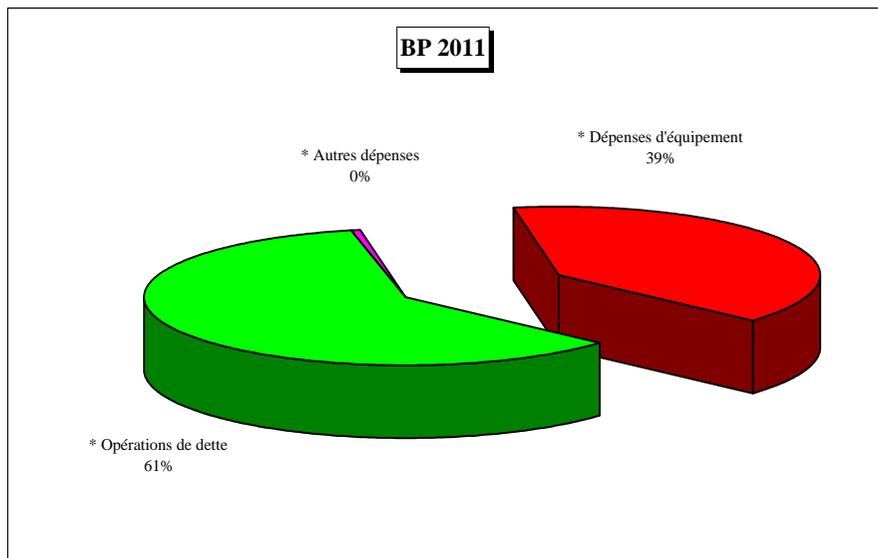
Les financements propres 2012 de la section d'investissement, **soit 15,5M€**, seraient en augmentation de 3,1M€ et se répartiraient comme suit :

- le FCTVA : 3,6M€ (contre 3,3M€ au BP 2011) ;
- la taxe d'aménagement (ex TLE) : 0,6M€ (idem) ;
- le produit des amendes de police : 2,5M€ soit le montant notifié en 2011 (contre 2,1M€) ;
- les créances : 0,1M€ (idem) ;
- les cessions d'actifs : 1,7M€ (idem) ;
- les subventions d'équipement : 7M€ (contre 4,6M€) : les travaux programmés sur des équipements structurants de la Ville (bibliothèque centrale, réserves à la Camusière, piscine G. Bozon, tribune stade de la Vallée du Cher..) vont générer des participations importantes provenant de l'Etat, de la Région Centre, du Département d'Indre et Loire et de Tour(s)plus.

Le besoin d'**emprunt** pour équilibrer le budget 2012 s'établirait à 7,5M€, en diminution de 1M€ par rapport au BP 2011.

EVOLUTION PAR NATURE DU BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2010	BP 2011	DOB 2012	% d'évolution	Montant
* Dépenses d'équipement	32 571 069	29 343 605	30 000 000	2,24%	656 395
* Opérations de dette	48 926 726	44 865 542	25 340 004	-43,52%	-19 525 538
- Remboursement de la dette (y compris part CLTR)	9 499 080	10 860 855	10 400 000	-4,24%	-460 855
- Crédit long terme renouvelable (droit de tirage)	39 427 646	25 269 392	14 940 004	-40,88%	-10 329 388
- Réaménagement de la dette		8 735 295			
* Autres dépenses	328 929	332 121	356 278	7,27%	24 157
- Opérations patrimoniales					
- Autres dépenses	328 929	332 121	356 278	7,27%	24 157
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	81 826 724	74 541 268	55 696 282	-25,28%	-18 844 986



Les dépenses

En 2012, la politique de désendettement serait amplifiée avec un montant du **capital remboursé** de **10,4M€** contre une mobilisation nouvelle de l'emprunt de 7,5M€ soit une **variation de l'encours de -2,9M€**

Une somme de **30M€** (+0,65M€) pourrait être consacrée au financement des **dépenses d'équipement**, montant qu'il conviendra de consolider avec ceux pris en charge par Tour(s)plus et le SITCAT pour mesurer l'effort réel d'investissement qui sera effectué sur le territoire de la Ville.

A ce titre, vous trouverez à la fin de ce document les tableaux se rapportant aux Autorisations de Programme déjà ouvertes qu'il conviendra de financer, en 2012, par l'inscription des Crédits de Paiement correspondant.

Le financement du plan d'équipement (30M€) serait assuré par l'épargne nette pour 7M€ (24%), les financements propres dégagés de la section d'investissement pour 15,5M€ (51%) et par l'emprunt pour 7,5M€ (25%).

Dans la rubrique des **autres dépenses**, une somme de 0,3M€ décrirait une opération d'ordre relative à la reprise des subventions d'équipement transférées au compte de résultat.

CHAPITRE III - PERSPECTIVES FINANCIERES ET ORIENTATION BUDGETAIRE 2012 DES BUDGETS ANNEXES

Ces budgets qui intègrent des services publics industriels et commerciaux comme :

- le service des eaux,
- les prestations cimetières,
- le crématorium

sont essentiellement financés par des redevances ou produits provenant des usagers.

A cet égard, les tarifs resteront encadrés dans la limite de l'inflation prévisionnelle pour 2012, soit environ 1,8%

Il en sera de même pour le budget annexe des Activités Lyriques et Symphoniques. L'équilibre de ce budget serait assuré par une participation du budget principal de la Ville à hauteur de 3,3 M€

CONCLUSION

Le projet de budget 2012 s'inscrit dans la continuité de la stratégie financière mise en place depuis plusieurs années qui s'articule autour de 3 axes : la stabilité de la pression fiscale, le désendettement de la Ville et le développement de l'investissement public.

C'est un exercice d'autant plus complexe qu'il est confronté à des contraintes fortes imposées par l'Etat via une réduction significative du montant des concours financiers qu'il apporte au fonctionnement des collectivités.

Pourtant, c'est dans ces périodes difficiles où la précarité progresse que nos concitoyens ont le plus besoin de la solidarité émanant notamment de la puissance publique.

C'est pourquoi, nous maintiendrons le cap en 2012 en :

- poursuivant notre effort d'équipement autour d'une somme de 30M€ permettant ainsi de renforcer l'attractivité de notre Ville tout en contribuant à soutenir l'économie locale et donc l'emploi;
- continuant à soutenir activement le CCAS par l'attribution d'une subvention de 5,1M€ dès le BP;
- poursuivant le désendettement (-2,9M€) : à cet égard, le montant de l'emprunt nouveau sera limité à 7,5M€ pour un capital remboursé de 10,4M€ ;
- stabilisant l'évolution des taux d'imposition des taxes ménages : il n'est pas envisageable de peser davantage sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens dans une période où la consommation des ménages a besoin d'être stimulée sachant que la taxe d'habitation n'est pas être aujourd'hui l'impôt le plus juste.

Cet équilibre ne pourra être obtenu que par une maîtrise assurée de nos charges de fonctionnement. Ainsi, il vous sera proposé que les consommations des services et les charges de personnel n'évoluent que de 1,5% en 2012 étant précisé que les enveloppes de subventions seront reconduites à l'identique.

Je vous invite maintenant à débattre de ces orientations.

Liste des Autorisations de Programme

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP					Montant des CP			
		Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2011	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2011)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2011	Reste à financer de l'exercice 2012	Reste à financer (exercices au-delà de 2012)
10	UFR Médecine	950 E4	Finances	6 950 000,83		6 950 000,83	6 890 819,89	59 180,94		
81	CMS - Travaux de sécurité 3ème phase	551B1	Bâtiments	386 860,51		386 860,51	376 518,89	10 341,62		
84	Gymnase Monconseil	650N3	CA Bâtiments	6 350 000,00	164 434,99	6 514 434,99	4 438 774,99	2 075 660,00		
87	Avenue Proudhon	653Q3	PL Techniques	878 485,78		878 485,78	869 526,79	8 958,99		
88	Boulevard Heurteloup Extrémité Est	654Z0	CA Techniques	932 880,00	-218 252,44	714 627,56	712 989,76	1 637,80		
91	Site de Grandmont - opération d'extension - Restructuration du Bâtiment H	657T6	Finances	500 000,00		500 000,00	350 000,00	150 000,00		
95	Mise aux normes de l'office du GS C.Boutard	753Z0	Bâtiments	588 109,18	-3 523,76	584 585,42	583 796,98	788,44		
96	Informatisation de la Médiathèque et des bibliothèques	754Z0	DOMTG	396 831,80		396 831,80	390 525,43	6 306,37		
101	CFA Douets - Bâtiments pour ascensoristes	752Z0	Bâtiments	5 641 164,18	-13 144,71	5 628 019,47	5 405 584,77	222 434,70		
103	Place Michelet	758A1	Techniques	670 000,00		670 000,00	669 679,16	320,84		
104	PPP Chauffage urbain	759Z0	Bâtiments	4 301 446,00		4 301 446,00	1 086 169,01	449 595,48	358 300,00	2 407 381,51
106	Ecole Rabelais - Restructuration et extension locaux de restauration	760 E4	Bâtiments	450 000,00	15,33	450 015,33	448 424,17	1 591,16		
107	Locaux d'équipes côteaux du Cher	761 I6	Bâtiments	672 443,91	-1 603,63	670 840,28	668 939,60	1 900,68		
109	Logement Social	852Z0	Finances	3 767 081,99		3 767 081,99	2 508 381,09	912 980,00	345 720,90	
111	Aménagement des réserves de la Camusière	858Z0	Bâtiments	2 800 000,00		2 800 000,00	121 873,49	300 000,00	1 100 000,00	1 278 126,51

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des AP							Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2011	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2011)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2011	Reste à financer de l'exercice 2012	Reste à financer (exercices au-delà de 2012)
112	Aménagement boulevard Tonnelé	859Z0	Techniques	1 237 993,80	-79 957,51	1 158 036,29	1 115 036,30	42 999,99		
113	Réaménagement des vestiaires du petit bassin de la piscine Bozon	965B1	Bâtiments	450 000,00	-70,01	449 929,99	262 586,68	187 343,31		
114	Mise en sécurité des réserves de la Bibliothèque	966A1	Bâtiments	1 405 361,71	-23 456,09	1 381 905,62	1 076 351,61	305 554,01		
115	Jardin botanique - Aménagement 2nde phase	967 E4	Parcs Jardins	956 800,00		956 800,00	380 763,05	59 177,28	300 000,00	216 859,67
116	Modernisation de la Bibliothèque	968A1	Bâtiments	5 300 000,00		5 300 000,00	89 647,09	400 000,00	900 000,00	3 910 352,91
117	Embellissement des espaces publics du Vieux Tours	969A1	Techniques	2 392 000,00		2 392 000,00	97 124,25	878 483,68	500 000,00	916 392,07
118	Informatisation DRH	970Z0	DRH	257 500,00		257 500,00	216 447,32	41 052,68		
119	Étude de secteur sauvegardé	971A1	Techniques	336 000,00		336 000,00	112 000,00	112 000,00	112 000,00	
120	Requalification secteur des Halles	10501A5	Techniques	717 000,00		717 000,00			400 000,00	317 000,00
122	Réfection pelouse stade d'honneur	10503M1	Sports	835 000,00	-29 115,88	805 884,12	667 326,27	138 557,85		
123	TRAM - Dévoiement des réseaux	10500Z0	Techniques	4 200 000,00	800 000,00	5 000 000,00	671 810,19	3 713 218,08	614 971,73	
124	Logement social - 2010	10505Z9	Finances	530 000,00		530 000,00	0,00	19 600,00	300 000,00	210 400,00
125	Zac Beaumont	10506G1	Finances	250 000,00	50 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00		
126	Terrain synthétique Tours Nord	10507S1	Techniques	717 600,00		717 600,00	6 440,48	711 159,52		
127	Espace de restauration légère aux Prébendes	10508B2	Bâtiments	150 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00		
128	Réhabilitation bvd R.Wagner	10509L1	Techniques	700 000,00	70 000,00	770 000,00	41 049,64	648 950,36	80 000,00	
129	Piscine Bozon - restructuration et rénovation	11500B1	Bâtiments	6 000 000,00		6 000 000,00		200 000,00	2 000 000,00	3 800 000,00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des AP							Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2011	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2011)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2011	Reste à financer de l'exercice 2012	Reste à financer (exercices au-delà de 2012)
130	CMS - Réaménagement locaux annexes salle Grenon	11501B1	Bâtiments	710 000,00		710 000,00		120 000,00	560 000,00	30 000,00
131	Stade d'Honneur de la Vallée du Cher - Travaux									
	- Panneau d'affichage	11502M1	Bâtiments	420 000,00		420 000,00		420 000,00		
	- Tribune provisoire	11502M2	Bâtiments	1 780 000,00	3 602 000,00	5 382 000,00		3 337 374,61	2 044 625,39	
	- Maintien en ligue 2	11502M3	Bâtiments		362 625,39	362 625,39		362 625,39		
132	Restaurations œuvres avant déplacement Camusière	11503Z0	Culture	350 000,00	-86 267,40	263 732,60		73 732,60	42 000,00	148 000,00
133	Jardin Place Meffre	11504K2	Parcs Jardins	717 600,00		717 600,00		150 000,00	300 000,00	267 600,00
134	Crèche Leccia - Reconstruction	11505L1	Bâtiments	4 000 000,00		4 000 000,00		0,00	300 000,00	3 700 000,00
135	Logement Social 2011	10506Z0	Finances	530 000,00		530 000,00			200 000,00	330 000,00
136	Autocommutateur de la mairie	11507Z0	DOMTG	535 000,00		535 000,00		200 000,00	335 000,00	0,00
137	GS J.Fontaine - 1ère phase	11508N3	Bâtiments	4 100 000,00		4 100 000,00		120 000,00	1 200 000,00	2 780 000,00
138	Crèche Grenouillère - Monconseil	11509N3	Bâtiments	2 820 000,00		2 820 000,00		1 223 000,00	1 597 000,00	
139	Centre funéraire - Extension	11510F2	Bâtiments	920 000,00		920 000,00			60 000,00	860 000,00
				78 603 159,69	4 593 684,28	83 196 843,97	30 258 586,90	18 116 526,38	13 649 618,02	21 172 112,67

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE				Montant des CP			
N°	Intitulé de l'AE	Service Gestion.	Pm, AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2011	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2011)	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts au titre de l'exercice 2011	Reste à financer de l'exercice 2012	Reste à financer (exercices au-delà de 2012)
1	PPP Chauffage urbain	Bâtiment	30 297 157,00		30 297 157,00	6 766 641,98	2 193 928,00	2 524 763,00	18 811 824,02
			30 297 157,00	0,00	30 297 157,00	6 766 641,98	2 193 928,00	2 524 763,00	18 811 824,02

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

N° de l'AP	INTITULE DE L'AP	Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2011	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2011)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2011)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2011	Restes à financer au-delà de l'exercice 2011
1	ZONE DE CAPTAGE ILE AUX VACHES	4 630 142,20	-393 845,18	4 236 297,02	2 942 686,03	1 293 610,99	0,00
2	STATION D'ALERTE EN AMONT DE CAPTAGE	910 000,00	-278 351,92	631 648,08	292 622,90	339 025,18	0,00
3	DEVOIEMENT RESEAUX TRAMWAY	8000000,00		8 000 000,00	581951,60	7 418 048,40	0,00